

## Le nombre d'offres d'emploi reçues par Actiris a diminué de 44% en avril

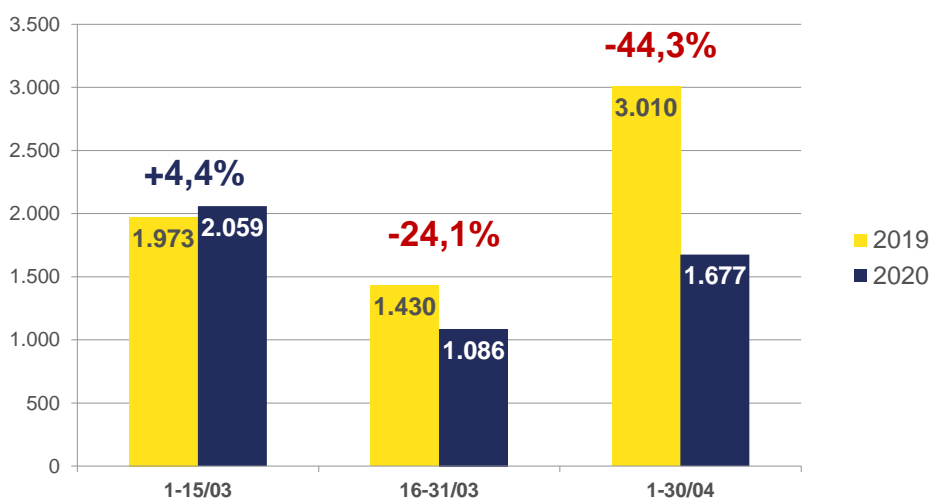
Suite à la crise sanitaire engendrée par le Covid-19, Actiris a reçu moins d'offres d'emploi. Actiris a reçu directement 1.677 offres d'emploi en avril. Cela correspond à une baisse de 1.333 offres par rapport au mois d'avril 2019, soit une diminution de 44,3%. La diminution était de 24,1% lors de la deuxième quinzaine du mois de mars.

Pour la première fois après une baisse de 65 mois consécutifs, on observe une hausse annuelle du nombre de chercheurs d'emploi bruxellois, de 340 unités par rapport à avril 2019 (+0,4%). Fin avril, la Région bruxelloise compte 87.271 chercheurs d'emploi et un taux de chômage de 15,5%.

### Une baisse de 44,3% des offres d'emploi

Actiris a reçu 1.677 offres d'emploi en avril 2020. Ceci correspond à une diminution de 44,3% par rapport à l'année passée. On constate dans le graphique ci-dessous que la baisse des offres d'emploi reçues est encore plus prononcée en avril que lors de la seconde quinzaine du mois de mars.

Offres d'emploi reçues par Actiris (mars - avril)



Source : Actiris, view.brussels

On observe une diminution importante des offres d'emploi reçues par Actiris, quel que soit le canal.

## Nombre d'offres d'emploi reçues selon le canal – avril 2020

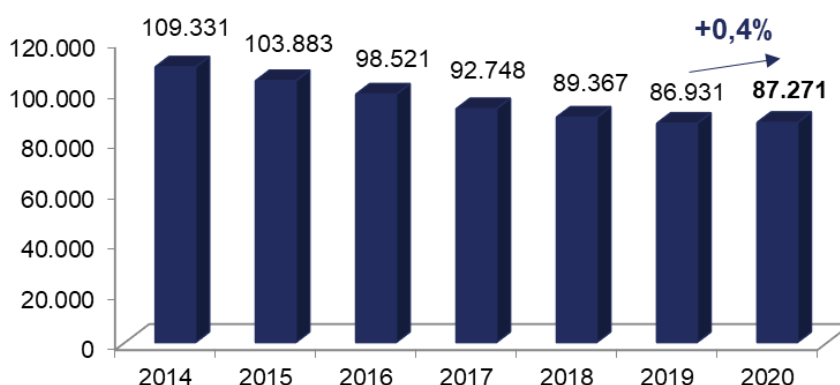
	Nombre	Variation mensuelle		Variation annuelle	
		Nombre	%	Nombre	%
OE reçues directement par Actiris	1.677	-1.468	-63,4	-1.333	-44,3
OE reçues du VDAB et du FOREM	6.843	-3.241	-49,3	-2.313	-25,3
OE reçues – sites partenaires (Jobat...)	7.441	-1.295	-12,4	-1.714	-18,7
<b>Total</b>	<b>15.961</b>	<b>-6.004</b>	<b>-31,1</b>	<b>-5.360</b>	<b>-25,1</b>

Source : Actiris, calculs view.brussels

## Le chômage à Bruxelles augmente à nouveau après une baisse de 65 mois consécutifs

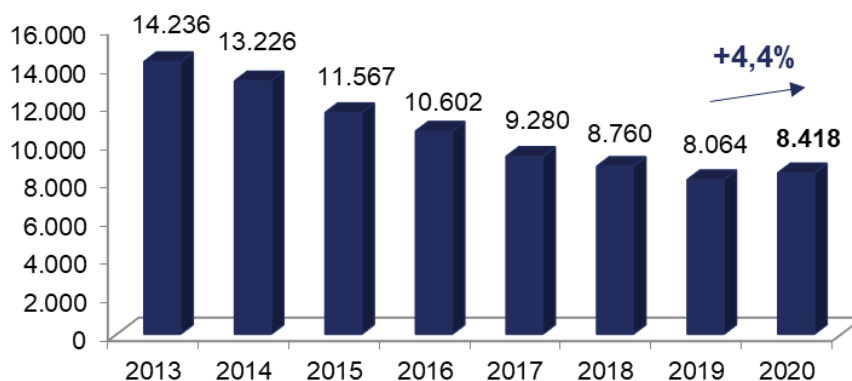
Fin avril, Bruxelles compte 87.271 chercheurs d'emploi pour un taux de chômage de 15,5%. Cela signifie qu'après une baisse de 65 mois consécutifs, le chômage a légèrement augmenté, de +0,4% par rapport à l'année précédente. En variation mensuelle, on constate une diminution de 1.237 personnes (-1,4%). Le chômage des jeunes atteint quant à lui un taux de 23,0%. Bruxelles compte 8.418 jeunes chercheurs d'emploi en avril 2020, soit 354 de plus que l'an dernier (+4,4%).

### Nombre de chercheurs d'emploi bruxellois pour le mois d'avril



Source : Actiris, view.brussels

### Nombre de jeunes chercheurs d'emploi (<25 ans) bruxellois pour le mois d'avril



Source : Actiris, view.brussels

Si les entrées dans le chômage classique n'ont pas augmenté, cela s'explique par le fait que pour l'instant l'effet de la crise du Covid-19 s'enregistre surtout au niveau du chômage temporaire. De très nombreuses entreprises ont dû recourir au chômage temporaire pour faire face à l'arrêt de leurs activités suite aux mesures de confinement qui ont été prises d'urgence afin de faire face à l'épidémie de Covid-19. Les derniers chiffres du cabinet de la ministre fédérale de l'Emploi, Nathalie Muylle, indiquent qu'un peu plus de 1,3 million de Belges ont déposé une demande de recours au chômage temporaire.

Dès lors, l'incidence sur les chiffres du chômage classique est actuellement plus limitée, puisque le recours au chômage temporaire permet aux entreprises de ne pas devoir procéder à des licenciements massifs. Pour bénéficier du chômage temporaire, les travailleurs ne doivent pas obligatoirement s'inscrire comme chercheurs d'emploi auprès des services publics de l'emploi.

## Le taux de chômage

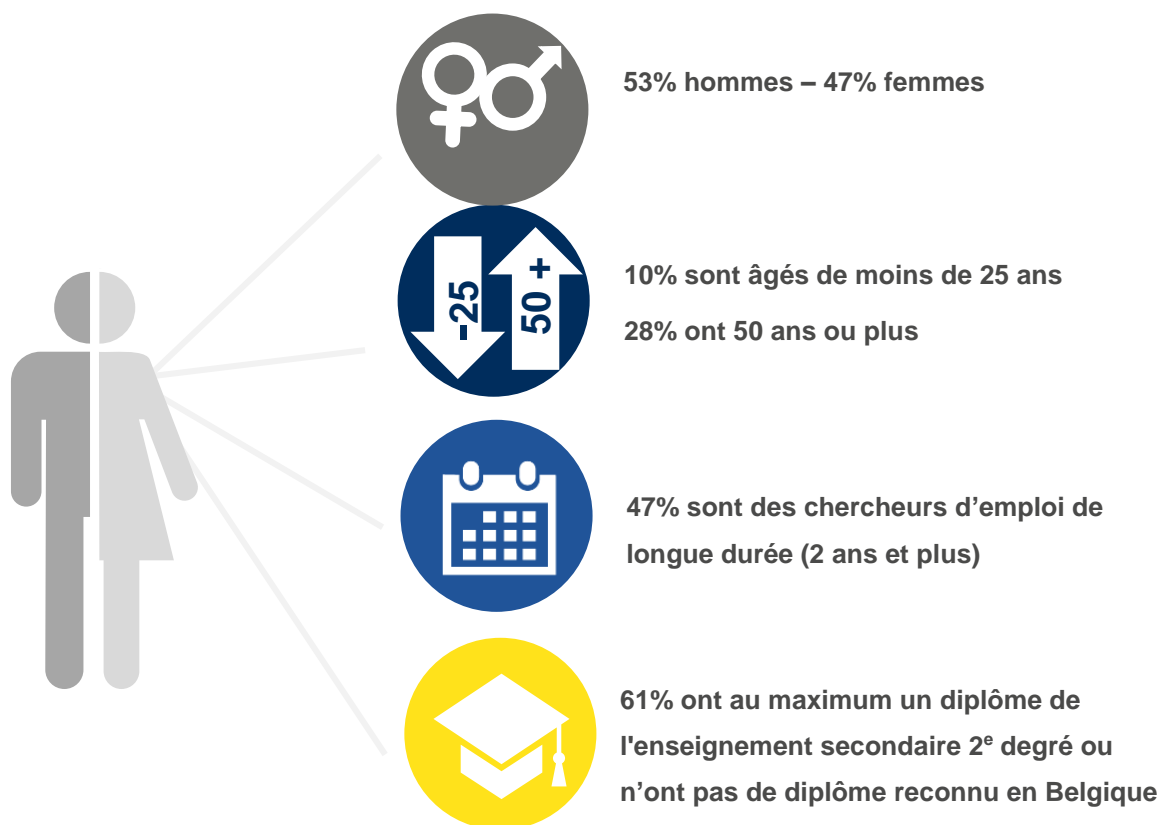
Fin avril 2020, le taux de chômage en Région bruxelloise s'établit à 15,5% (15,4% pour les hommes et 15,7% pour les femmes). En avril 2019, le taux de chômage s'établissait à 15,5%.

Le taux de chômage est mesuré sur la base de la population active la plus récente, calculée à partir des données de la Banque nationale et de l'Enquête sur les Forces de Travail du SPF Économie. Le croisement de ces données nous indique que la population active occupée a, en Région bruxelloise, augmenté en 2018 de 0,9% par rapport à l'année précédente (+1,2% pour l'ensemble de la Belgique).

## Caractéristiques et évolution du nombre de chercheurs d'emploi

Fin avril 2020, on dénombre en Région de Bruxelles-Capitale 87.271 chercheurs d'emploi inoccupés (DEI), soit une augmentation de 340 personnes par rapport à l'année précédente (+0,4%).

On compte au cours du mois d'avril 6.436 entrées dans le chômage (5.283 réinscriptions et 1.153 nouvelles inscriptions) contre 7.673 sorties, soit une diminution sur une base mensuelle du nombre de DEI de 1.237 personnes (-1,4%).



## Principales caractéristiques et évolutions du chômage – avril 2020

		avril 2020	Proportion	Diff. mensuelle	en %	Diff. annuelle	en %
<b>Demandeurs d'emploi inoccupés (DEI)</b>		87.271	100,0%	-1.237	-1,4%	340	0,4%
<b>Catégorie</b>	DEDA <sup>1</sup>	58.278	66,8%	682	1,2%	-824	-1,4%
	Jeunes en stage d'insertion professionnelle	5.298	6,1%	110	2,1%	1.089	25,9%
	Autres DEI	23.695	27,2%	-2.029	-7,9%	75	0,3%
<b>Sexe</b>	Hommes	46.253	53,0%	-455	-1,0%	802	1,8%
	Femmes	41.018	47,0%	-782	-1,9%	-462	-1,1%
<b>Age</b>	- 25 ans	8.418	9,6%	-32	-0,4%	354	4,4%
	25 - 49 ans	54.816	62,8%	-783	-1,4%	-288	-0,5%
	50 ans +	24.037	27,5%	-422	-1,7%	274	1,2%
<b>Durée d'inoccupation</b>	- 1 an	33.641	38,5%	-690	-2,0%	1.936	6,1%
	1 - 2 ans	12.184	14,0%	31	0,3%	126	1,0%
	2 ans +	41.446	47,5%	-578	-1,4%	-1.722	-4,0%
<b>Niveau d'études</b>	Faible <sup>2</sup>	53.042	60,8%	-1.722	-3,1%	-3.340	-5,9%
	Moyen	18.861	21,6%	83	0,4%	1.019	5,7%
	Élevé	15.368	17,6%	402	2,7%	2.661	20,9%
<b>Usagers du CPAS</b>		10.911	12,5%	-741	-6,4%	-1.587	-12,7%
<b>Taux de chômage</b>	Total	15,52		-0,22		+0,03	
	Hommes	15,37		-0,15		+0,51	
	Femmes	15,69		-0,30		-0,55	

Source : Actiris, calculs view.brussels

On dénombre en Région bruxelloise 58.278 chercheurs d'emploi demandeurs d'allocations (DEDA), 5.298 jeunes en stage d'insertion professionnelle et 23.695 autres chercheurs d'emploi inscrits librement ou obligatoirement.

On retrouve dans cette dernière catégorie (« autres DEI ») des personnes qui n'ont pas encore reçu d'allocation de chômage (qui ont introduit une demande auprès de l'Onem), des personnes ayant été exclues des allocations de chômage et qui sont venues se réinscrire auprès d'Actiris, des personnes bénéficiant d'un revenu d'intégration sociale ou encore des personnes qui n'ont aucun revenu de remplacement. Il est à noter qu'une partie importante de ces CE dépendent des CPAS ou n'ont encore aucun revenu de remplacement.

Actiris peut, à partir de l'exploitation d'un flux d'information provenant directement du SPP Intégration sociale, identifier les CE ayant une ouverture de droit au revenu d'intégration sociale ou à son équivalent, actuellement ou dans un passé proche. Ainsi, parmi les 87.271 DEI inscrits en avril 2020, 10.911 CE sont usagers du CPAS (soit 12,5% du total des DEI). Ce pourcentage est plus élevé parmi les jeunes : sur les 8.418 jeunes DEI, 1.946 sont usagers du CPAS, soit 23,1%.

On constate une diminution de -1,4% sur une base annuelle du nombre de chercheurs d'emploi indemnisés (DEDA). On constate par contre une augmentation annuelle du nombre de jeunes en stage d'insertion professionnelle (+1.089 unités, +25,9%). Quant aux autres chercheurs d'emploi, leur nombre a augmenté légèrement de 0,3% sur une base annuelle.

<sup>1</sup> DEDA : demandeurs d'emploi demandeurs d'allocations, soit les chercheurs d'emploi pour lesquels Actiris a été informé par l'ONEM qu'ils percevaient des allocations de chômage.

<sup>2</sup> Ce niveau comprend les études de l'enseignement secondaire 2<sup>nd</sup> degré au maximum ainsi que les études réalisées à l'étranger sans équivalence de diplôme en Belgique.

**Pour plus d'infos & contact :**

Pascale Hourman  
0478 60 21 74  
[phourman@actiris.be](mailto:phourman@actiris.be)

Jan Gatz  
0479 40 75 68  
[jgatz@actiris.be](mailto:jgatz@actiris.be)

**À la recherche de chiffres détaillés sur les chercheurs d'emploi et les offres d'emploi ?  
Rendez-vous sur [ViewStat](#).**

## **Concernant Actiris**

Actiris est l'Office Régional Bruxellois de l'Emploi. En tant que service public de l'emploi, Actiris est l'acteur principal et le fournisseur de solutions pour l'emploi dans la Région de Bruxelles-Capitale. Actiris concentre ses actions et moyens sur deux missions: garantir le matching entre employeurs et chercheurs d'emploi et organiser la transition vers l'emploi. Actiris est également mandaté pour la coordination de view.brussels.

Pour plus d'informations : [www.actiris.be](http://www.actiris.be)